
Passage à l'ordre du jour sur la pétition du citoyen Marcisseau, soldat au 89^e régiment d'infanterie, qui demande à échanger un assignat de 300 livres avec des assignats de petite valeur, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Passage à l'ordre du jour sur la pétition du citoyen Marcisseau, soldat au 89^e régiment d'infanterie, qui demande à échanger un assignat de 300 livres avec des assignats de petite valeur, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 423;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40721_t1_0423_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

accompagna son dépôt d'une lettre si bien écrite et si vraie que je ne peux me dispenser d'en rapporter certains passages que je vous engage à rendre publics, les voici :

« Vouloir être prêtre et républicain en même temps, cela n'est pas possible, il faut donc abjurer l'un ou renoncer à l'autre; mais entre la servitude et la liberté, l'indécision du choix serait un crime. Recevez donc, citoyen, recevez ces feuilles orgueilleusement parées du sceau de *Monseigneur*, recevez ces pouvoirs sacrés de faire un dieu et de gouverner les consciences; que la flamme qui les dévore soit le signal de la naissance d'un nouveau défenseur de la liberté et de l'égalité.

« Que le fanatisme alarmé vienne me reprocher une désertion si hardie, que ne lui reprochez-rais-je pas à mon tour! Sans parler des maux qu'il a faits à ma patrie, par quels sentiers fortunés ne m'a-t-il pas conduit pendant quatre ans pour obtenir des lettres de prêtrise auxquelles il a joint les conditions les plus anti-sociales! Il a fallu parcourir les plaines arides de la théologie au milieu des ténèbres. La théologie de l'homme libre, c'est la nature. »

« Cette lettre se termine par cette phrase remarquable :

« Les saisons productrices sont la preuve de l'existence d'un Être suprême, comme elles sont les motifs de notre amour, et rien dans la nature ne ressemble plus à ses ministres, que l'hiver qui dévore tout et ne produit rien; quelle singularité inconcevable de vouloir ressembler à un Dieu créateur, par l'endroit qui lui ressemble le moins. »

« Si aux vérités incontestables que contient cette lettre il fallait ajouter encore à l'horreur que doivent inspirer la grande majorité des prêtres, je vous annonçais que Desbois, ex-député et évêque dans ce département, lui qui, par des réponses inciviques dans un interrogatoire fut conduit à Brécourt avec huit à neuf douzaines d'animaux noirs de son espèce, vient de m'écrire une lettre très courte et très précise dans laquelle il proteste que depuis six mois il professait des sentiments absolument opposés à ceux qu'il a manifestés; je vais faire imprimer son interrogatoire, et à mi-marge, sa lettre.

« Au moment où je vous écris, je reçois une nouvelle lettre d'un prêtre qui me déclare qu'il maudit l'instant où il se décida à l'être, et se justifie en me disant qu'il ne l'a fait que pour secourir une mère pauvre, qu'il ne reconnaît d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité, d'autre religion que l'amour de la patrie, d'autre évangile que celui de la raison.

« Je me félicite sans cesse d'avoir, le premier, il y a trois mois, déchiré le voile et fait déclarer à deux escamoteurs, à Montrenil, qu'ils n'avaient été jusque-là, avec leurs habits noirs, que des arlequins ou des pierrôts qui endormaient les hommes pour vivre à leurs dépens.

« Si à ma première réquisition 400 saints sont venus à votre barre jurer de se faire battre pour la défense de la patrie, aujourd'hui leur corps d'armée se rallie autour de moi, leurs maubles remplissent un appartement de la Commission, et pour le peu qu'ils continuent, ils feront ce que je désirerais bien que nous puissions faire dans la Belgique : ils amènent tout et ne laissent rien.

« J'ai hier rassemblé le peuple. Au milieu de 6 à 7,000 citoyens, j'ai livré bataille aux géo-

liers de tous les saints et à leurs gardes, et la raison ayant terrassé ces prôneurs de l'imposture, les Républicains ont délivré la sainte armée que la Commission révolutionnaire rassemble ici : un vicaire épiscopal avec cinq à six bedeaux ayant entendu le peuple applaudir à la clôture de la principale Église et à sa nouvelle nomination de temple de la raison et de la vérité, a voulu finir comme il avait commencé : il se bornait à enlever clandestinement les effets qui lui convenaient, mais il est maintenant avec sa valetaille ecclésiastique dans une prison; je vais frapper le fer tandis qu'il est chaud, si cela continue il faudra dessein un lieu pour recevoir l'arrière-garde de cette sainte et sacrée armée.

« Mon absence momentanée des départements que je parcourais avait fait lever la crête aux aristocrates jusqu'alors inconnus, je les fais journellement incarner et il en résulte encore l'échec d'un nouveau complot.

« Je vous assure que si l'on tient ferme sur les mesures révolutionnaires, tous les citoyens, à l'envi, iront écraser les tyrans et leurs esclaves; Compiègne renfermait encore certains feuillants, on les ramasse, et on y passant j'ai nettoyé l'administration du district et la commune. *Patrience. Ça ira et Ça va.*

« DUMONT.

« P.-S. Encore un prêtre qui se déprêtrise, la débâcle devient générale, bientôt nous dirons : plus de prêtres et beaucoup de républicains. »

Sur la demande du citoyen Marissau (Marcisseau), soldat au 89^e régiment d'infanterie, convertie en motion, d'ordonner l'échange d'un assignat de 300 livres dont il est porteur, avec des assignats de petite valeur.

La Convention passe à l'ordre du jour (1).

Suit la demande du citoyen Marcisseau (2) :

Nicolas Marcisseau, soldat au 89^e régiment d'infanterie, aux citoyens composant la Convention nationale.

« Expose que dès le 27 mai dernier, il est entré au service de la République dans l'armée du Nord. Il y a combattu les esclaves des despotes coalisés, jusqu'au moment où une blessure qu'il avait reçue ayant momentanément interrompu son service, il fut conduit à l'hôpital à Senlis, dans les premiers jours d'octobre dernier (vieux style). Là, il a appris que les assignats à face royale d'une valeur supérieure à 300 livres étaient démonétisés et qu'ils ne seraient plus admissibles même dans les caisses nationales après le 1^{er} janvier prochain.

« L'exposant portait sur lui presque toute sa fortune, consistant en un assignat de 300 livres qu'il destinait à pourvoir aux besoins extraordinaires qui pourraient lui survenir. Il a obtenu à Senlis la permission de venir à Paris pour y réclamer près du ministre de la guerre la solde qui lui est due pour avoir conduit 138 hommes

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 299.

(2) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 772.